



DOSSIER DE DEMANDE D'ENTRÉE

Appartements de standing

Au château du domaine de la Guerche



58 Chemin de la Guerche
VILLEQUIER
76490 Rives-en-Seine

PARTIE RÉSERVÉE A L'ÉTABLISSEMENT

Dossier reçu le :/...../.....

Décision de la commission d'admission :

ACCEPTE

REFUSE (motif :)

VOLET 1

DOSSIER ADMINISTRATIF

A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

L'établissement accueille des personnes seules ou en couple.

L'admission est prononcée par une commission après :

- Examen du dossier administratif d'entrée et financier.
- La visite de l'établissement et un entretien avec le futur locataire.
- Un court séjour d'une semaine (facturé 25€/nuit) suivi d'un bilan avec le futur locataire

Le locataire s'engage à fournir les pièces administratives demandées pour clôturer son admission.

REEMPLIR PAR LE DEMANDEUR

ETAT CIVIL DE LA PERSONNE CONCERNEE

Civilité : ☐ Monsieur ☐ Madame

Nom de naissance (suivi, s'il y a lieu par le nom d'usage)

Prénom(s)

Date et lieu de naissance

Adresse

Tél.

Adresse email

Y a-t-il également une demande d'entrée du conjoint : ☐ Oui ☐ Non

SITUATION FAMILIALE

☐ Célibataire ☐ Vit maritalement ☐ Pacsé(e) ☐ Veuf (ve) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e)

Nombre d'enfant (s)

Situation de la personne concernée à la date de la demande :

☐ Domicile ☐ Chez enfant/proche ☐ Logement foyer ☐ Hôpital ☐ Service Aide à Domicile

MESURE DE PROTECTION JURIDIQUE

☐ Oui

☐ Non

☐ En cours

Si oui, laquelle : ☐ Tutelle ☐ Curatelle ☐ Sauvegarde en justice

CONTEXTE DE LA DEMANDE D'ADMISSION (évènement familial récent, décès du conjoint, etc.) :

PERSONNE À CONTACTER (enfants/confiance)

1- Nom et Prénom

Adresse

Tél

Lien avec le demandeur

2- Nom et Prénom

Adresse

Tél

Lien avec le demandeur

3- Nom et Prénom

Adresse

Tél

Lien avec le demandeur

4- Nom et Prénom

Adresse

Tél

Lien avec le demandeur

VOLET 2

DOSSIER FINANCIER A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

DOSSIER FINANCIER À FOURNIR :

- o Photocopie dernier avis d'imposition
- o Photocopie justificatif des revenus (retraite, retraite complémentaire)

LOGEMENT + FORMULE STANDARD

Charges mensuelles fixes (les tarifs sont révisés chaque année)			
Appartements (Etage/n°, superficie et orientation)	Loyer sans les charges	Formule standard (Par résident)	Tarif toutes charges comprises*
A11 - 46 m ² Sud/Ouest Vue sur la Seine	1000 €	340 €	1340 €
A13 - 39 m ² Nord / Est	750 €	340 €	1090 €
A14 - 45 m ² Sud / Est Vue sur la Seine	900 €	340 €	1240 €
A21 - 50 m ² Sud Vue sur la Seine	1000 €	340 €	1340 €
A22 - 30 m ² Nord	600 €	340 €	950 €
A23 - 33 m ² Nord / Est	650 €	340 €	990 €
A24 - 37 m ² Sud/Est	750 €	340 €	1090 €

***Le tarif toutes charges comprises comprend :** Eau, électricité, chauffage, entretien de l'ascenseur, animations quotidiennes (à l'exception des sorties et/ou séjours payants), la charge salariale de la maîtresse de maison et du service civique.

La résidence n'offre pas de système de téléassistance.

Services à la demande possibles : ½ pension ou pension complète ; lingerie

CONSEILS PRATIQUES

Quelles sont les aides financières possibles ?

- **LES AIDES AU LOGEMENT** (allocation logement)

Où s'adresser ?

- à la Caisse d'allocations familiale de votre domicile

- **L'ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) EN ÉTABLISSEMENT VERSÉE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL :**

Où s'adresser ?

- à la mairie de votre domicile

- à télécharger sur le site du Conseil Départemental de Seine Maritime

- **DES AIDES DES CAISSES DE RETRAITES, DE MUTUELLES ET DE PRÉVOYANCE PEUVENT ÉVENTUELLEMENT VOUS ÊTRE ATTRIBUÉES POUR PARTICIPER A VOS FRAIS D'HÉBERGEMENT :**

Où s'adresser ?

- auprès du service social de vos caisses.

Les aides financières sont attribuées par les organismes en fonction de vos revenus.

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE (APA) :

☐ Oui ☐ Non

Nom du référent APA

VOLET 3

FICHE D'AUTONOMIE / SANTE

A REMPLIR PAR LE DEMANDEUR

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

- Êtes-vous autonome pour tous les actes de la vie quotidienne ? ☐ Oui ☐ Non

Dans la négative, bénéficiez-vous d'une aide à la personne ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, par qui ?

NB : Afin d'étudier correctement votre situation, nous vous demandons un certificat médical qui précise votre niveau d'autonomie (selon la grille AGGIR). La résidence ne pouvant accueillir des personnes dont le GIR serait inférieur à 5 (voire GIR4 selon cas particulier). En fonction de l'évolution, un certificat de réévaluation de votre autonomie pourra vous être redemandé par la direction de l'établissement.

- Avez-vous un problème de santé ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quel est-il ?

- Autre situation qu'il vous semblerait importante de nous communiquer :

- Avez-vous besoin d'une aide pour l'entretien de votre logement ? ☐ Oui ☐ Non

Fait le :

A :

Signature du demandeur

NB : En fonction des réponses apportées, une orientation vers un prestataire de service de maintien à domicile peut être demandée par la direction.

En fonction de l'évolution de la situation, la direction peut proposer une redirection vers un EHPAD ou autre établissement.